



Mairie
3 rue du Nouveau Monde
14600 Gonneville-sur-Honfleur

N° 2019-29 VOI

ARRETE SUR LA CIRCULATION
SANS TRAVERSEE DE ROUTE

Ouverture de tranchée – déroulage de câble – chemin des labours

BT Orange – extension basse tension – Madame Ramey – alimentation en énergie électrique d'un bâtiment existant

60 jours à partir du 06/01/2020

Je soussigné, Dominique LE SAUVAGE, Maire de GONNEVILLE SUR HONFLEUR,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 à L2212-5,
L.2213-2, L.2213-3 § 2213-6,

VU le Code de la Route, notamment en son article R 225,

VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,

VU la demande de l'entreprise **VIGILEC Route de St Michel de Livet – 14140 Ste Marguerite de Viette – 02 31 20 40 62**

pour des Travaux BT Orange – extension basse tension – Madame Ramey – alimentation en énergie électrique d'un bâtiment existant

avec ouverture de tranchée – déroulage de câble – chemin des labours

Du lundi 06/01/2020 jusqu'à la fin des travaux

ARRETE

ARTICLE 1

La route sera barrée ; Les deux sens de circulation seront concernés. Interdiction de circuler et de stationner.

ARTICLE 2

Des panneaux de circulation, renseignés du présent arrêté, seront mis en place par l'entreprise,

ARTICLE 3

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commissaire de Police, Messieurs les Responsables du Centre de Secours, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à GONNEVILLE SUR HONFLEUR,

Le 17/12/2019

Le Maire, **Dominique LE SAUVAGE**

